

gauche semble décidée à s'abstenir de prendre part au vote.
Voici les résultats du scrutin sur la proposition Cazeneuve de Pradine :
Majorité absolue 211; — Pour 417; contre 3.
L'Assemblée a adopté.

On annonce la mort de M. Payen, membre de l'Institut et professeur au Conservatoire des arts et métiers.

Chronique locale & départementale

Nous apprenons dernièrement, d'après des renseignements reçus de bonne source, que les élections des Conseils généraux ne se feraient pas avant le mois de juillet. On annonce aujourd'hui que la commission de décentralisation préparant son travail sur l'organisation départementale, qui serait prochainement soumise à l'Assemblée. Quelle que soit l'activité déployée dans la préparation et la discussion de ce travail, les préliminaires électoraux prendront un certain temps, et il ne paraît pas possible de procéder aux élections avant l'époque indiquée.

Nous trouvons dans la Patrie la note suivante qui intéresse au plus haut point les industriels et les commerçants :
« On nous assure que le gouvernement français a fait savoir aux puissances intéressées que le traité de commerce, qui a donné lieu à de si nombreuses réclamations, sera déposé dans les délais voulus, mais en même temps, il a déclaré qu'il consentait à des modifications de tarifs sur certains articles et que ces modifications seraient prochainement l'objet de négociations spéciales.
« Ces déclarations n'ont pas été accueillies d'une manière défavorable, parce que tous les gouvernements comprennent que la France a besoin aujourd'hui de la recette de ses douanes pour pouvoir faire face aux obligations énormes qu'elle a contractées.
« L'attitude prise par le gouvernement a produit une excellente impression dans ses ports de commerce, auxquels le libre-échange maritime a fait porter un coup funeste. »

Une circulaire ministérielle prévient les militaires en activité de service rentrant de captivité ou provenant des armées licenciées qui seraient revenus dans leurs foyers sans autorisation, d'avoir à rejoindre de suite les dépôts de leurs corps respectifs, sous peine d'y être ramené par la gendarmerie de brigade en brigade et d'y subir une punition d'un mois de prison.

Deux députés du Nord, MM. Jules Laurent et de Corcelles, font partie de la commission chargée de l'examen du traité de paix.

M. de Melin était membre de la commission pour la proposition relative aux prières publiques.

M. Pajot est nommé membre de la commission pour l'abrogation de la loi sur le taux de l'intérêt.

Nous avons fait connaître les noms des neuf représentants qui ont voté contre l'ordre du jour proposé dans la séance de l'Assemblée nationale du 12.

Parmi les représentants qui n'ont pas pris part au vote nous trouvons les noms de MM. Vente et général Changarnier, et parmi les absents par congé nous remarquons les noms de MM. De Brigode et Kolb-Bernard.

Le ministre de la guerre a adressé la circulaire suivante à MM. les généraux commandant les divisions et subdivisions militaires, les intendans et sous-intendans militaires, les capitaines-majors de la garde nationale mobile :

« Les gardes nationaux mobiles de la classe 1865 ont, depuis le 1er février 1871, terminé le temps de service auquel ils étaient tenus, en vertu de l'article 14 de la loi du 10 août 1868.
« Ces jeunes gens sont aujourd'hui rentrés dans leurs foyers, et il y a lieu de procéder à leur libération définitive au service.
« Il ne sera pas délivré, à cet effet, de titres de congés, et, afin de simplifier autant que possible l'opération, la libération des hommes sera constatée au moyen de l'inscription d'une mention portée sur le livret individuel. C'est seulement dans le cas où les hommes n'auraient pas reçu de livret, qu'il y aurait lieu de leur délivrer un livret, qu'il y aurait lieu de leur délivrer un livret par les capitaines-majors.
« C'est également sur ces pièces (livret individuel ou certificat de libération) qu'il sera fait mention, d'après les informations prises à cet effet par le capitaine-major auprès des capitaines de compagnie et des chefs de bataillon, que l'homme a mérité ou non un certificat de bonne conduite.
« Les dispositions contenues dans la présente circulaire sont applicables aux hommes engagés volontairement dans la garde nationale mobile pour la durée de la guerre. »

On nous écrit de Versailles :
« Parmi les troupes qui se distinguent le plus par leur bravoure dans cette terrible et douloureuse guerre, on cite particulièrement le 17^e bataillon de chasseurs à pied.
« Ce bataillon, entièrement composé de jeunes gens appartenant pour la plupart au département du Nord et dont le plus vieux n'a pas vingt-deux ans, mérite bien un mot d'éloge. Formé par le général Faidherbe, il a assisté, sous le commandement du commandant Moynier, aux batailles de Saint-Quentin, de Pont Noyelles, de Bapaume, à la prise de Ham, etc. Rentré à Paris après l'armistice, il fut envoyé à Montmartre le matin du 18 mai, et trouva moyen d'en ramener treize canons. Depuis cette époque,

il n'a cessé de faire un service des plus pénibles, et il a pris une part importante à l'affaire de Clamart...
« C'est, en effet, le 17^e de chasseurs à pied qui a enlevé la gare de Clamart et s'est emparé du tunnel entre Vanves et Issy. La nuit du 5 au 6 mai, où a eu lieu cette affaire, a parait-il, été terrible, et la lutte beaucoup plus sanglante qu'on ne l'a dit. Le 17^e de chasseurs a beaucoup souffert, en même temps qu'il infligeait de grandes pertes aux fédérés. Le brave commandant Moynier, qui est à sa tête depuis sa formation à l'armée du Nord, a couru, dit-on, les plus grands dangers. »

Parmi les nominations dans la Légion d'Honneur que publie le Journal officiel, on remarque celle de M. Georges Brame, qui s'est distingué, comme mobilisé, dans la campagne du Nord.

Une lettre que nous recevons d'un jeune caporal du 86^e de ligne, incorporé à sa rentrée de Coblenz dans un régiment qui porte le titre de 1^{er} régiment d'infanterie de ligne provisoire, nous apprend que le corps d'armée auquel appartient son régiment, qui contient beaucoup d'hommes appartenant au Nord, est destiné à entrer le premier dans Paris par la brèche que l'artillerie ouvre dans l'enceinte près du fort de Vanves. A la date du 12, ce jeune lillois était, avec son régiment, à 200 mètres des murs de l'enceinte. La santé des troupes est excellente, dit le jeune caporal; les obus passaient au-dessus de leurs têtes, les balles perdues tombaient à leurs pieds, le temps était beau et il fait bon pour camper en plein air. (Echo du Nord.)

On annonce qu'en raison des circonstances politiques, le gouvernement a décidé que les concours régionaux d'agriculture n'auront pas lieu cette année.

La visite des chevaux, par un médecin vétérinaire, qui avait lieu chaque année le lundi de la Pentecôte, est désormais supprimée, cet usage local n'étant autorisé par aucun règlement.

Des renseignements que nous recevons de divers points, il résulte que le typhus contagieux du gros bétail est entré dans une période de décroissance rapide.

M. Beaussire, ancien professeur au lycée de Lille, professeur de philosophie au lycée Charlemagne, a été arrêté et emprisonné, par ordre de la Commune, à la suite de la publication d'un article historique, signé de son nom, dans le dernier numéro de la Revue des Deux-Mondes. M. Emile Beaussire a été l'un des hommes qui ont lutté avec le plus de constance et de talent contre le régime impérial.

M. le curé de Saint-Privat-la-Montagne, en ce moment à Roubaix, nous demande de recommander ses paroissiens, à la bienveillance de nos concitoyens.

Le village de Saint-Privat est l'un de ceux qui ont le plus souffert des terribles événements de 1870. L'église et le presbytère brûlés, quatorze maisons complètement détruites, toutes les autres saccagées, les champs environnants dévastés, tel a été, pour les malheureux habitants, le résultat de la bataille du 18 août.

Dans les jours qui suivirent, leur misère fut au comble. A peine s'ils pouvaient trouver à se partager entre eux quelques rares morceaux de biscuit. Il fallut aller à 12 kilomètres pour se procurer un peu de pain. Pendant trois mois, le curé de Saint-Privat dut coucher sans lit; faute de vin, il ne pouvait célébrer la messe.

En ce moment encore, la misère continue, accompagnée d'une grande mortalité.

M. le curé de Saint-Privat nous a remis un récit navrant des désastres dont il a été le témoin. Nous le publions demain et nous sommes convaincus que tous nos abonnés et lecteurs voudront contribuer à adoucir les infortunes imméritées que nous leur signalons.

La reconstruction de leur église est le vœu le plus cher des habitants de Saint-Privat.

Les offrandes doivent être remises à l'Institution Notre-Dame des Victoires, à l'adresse de M. l'abbé N. Bauzin, curé de Saint-Privat-la-Montagne.

Une cérémonie touchante a eu lieu mercredi à la Colonie agricole de St-Bernard.

Mgr l'archevêque de Cambrai a donné la confirmation à 150 enfants de cet établissement.

MM. le préfet du Nord, le secrétaire général et le chef de la 1^{re} division de la préfecture, les membres de la commission de patronage assistaient à cette cérémonie, à l'issue de laquelle M. le préfet a visité l'établissement.

Il a adressé, à la suite de cette visite, au personnel réuni, ses félicitations sur l'ordre qui règne dans la colonie, et sur la bonne impulsion donnée à tous les services.

Les journaux de Lille annoncent la mort de M. Colpaert, inspecteur de la Compagnie d'assurances l'Union. M. Colpaert a succombé, jeune encore, à une longue et douloureuse maladie. La Biographie lilloise de M. H. Verly, lui consacra la notice que voici :

« M. Auguste-Louis-Victor Colpaert, publiciste et musicien, né à Bailleul, le 11 novembre 1823, fit en partie ses études à l'Institution Derode, de Lille; puis, en 1865, il vint se fixer définitivement dans cette ville, après avoir exercé le commerce à Dunkerque. Il a publié, avec son frère Emile, chargé d'une mission scientifique dans l'Amérique du Sud, une série d'études économiques, géologiques et technologiques sur le Pérou, notamment dans la Revue scientifique des Deux-Mondes et dans le Bulletin de la Société impériale d'acclimatation; il a inséré aussi différents articles dans le Siècle, l'Orphéon illustré, le Journal de Soissons, l'Indicateur d'Hazebrouck, le Progrès du Nord, l'Echo du Nord, la Bailleuloise. Il vient d'écrire sous le titre de Voyage poétique sur le lac Léman, une sorte de guide en vers, dédié aux excursionnistes, et s'occupe de rassembler en un volume intitulé Heures perdues, une série de poésies légères, qui ont paru dans divers journaux littéraires. M. Colpaert a, de plus, édité, chez Cartier et chez Heu, à Paris, un certain nombre de fantaisies pour piano et violon. »

La compagnie du chemin de fer de Lille à Bethune vient de publier son service d'été.

Nous remarquons qu'elle a enfin donné satisfaction aux nombreuses réclamations qui se sont produites à l'occasion de la suppression, pendant la guerre, du train partant de Lille à 10 h. 38 m. et de Bethune à 1 h. 23 m. Ces trains seront rétablis le 1^{er} juin.

Un avis, publié en Belgique, par la Compagnie française du chemin de fer du Nord, annonce que, en conséquence d'instructions reçues de la part du gouvernement français, toute importation d'armes en France est défendue.

Le marché au blé de Lille, d'avant-hier, était un peu mieux approvisionné que celui de mercredi, mais il n'y avait encore que 1,000 hect. environ.

Au début, les ventes ont marché très activement avec un franc au moins de hausse à l'hectolitre. On vendait tout couramment 32,33 et même jusqu'à 34,50 l'hectolitre. Il n'y a eu que quelques marées à ces derniers prix.

Au bout d'une demi heure, il s'est produit une forte réaction. Les blés qui auraient obtenu 32 50 à l'ouverture du marché, ne trouvaient plus d'acheteurs même à 31 fr., et jusqu'à la fin du marché, les ventes ont été des plus calmes.

Ceux qui avaient repoussé des offres avantageuses, ont dû remettre leurs produits, ou faire de grandes concessions.

Finalement, on estime que, commercialement, il y a une hausse de 40 à 50 c. à l'hect.

Les blés en terre, disent les cultivateurs des environs, ont beaucoup gagné depuis huit jours, surtout ceux qui sont pourris par l'engrais. La tige s'élève, et il suffirait d'une petite pluie suivie d'un radoucissement dans la température pour les voir marcher à grands pas.

Nous voudrions, dit le Propagateur, que cette situation fût générale, mais il paraît qu'en beaucoup d'endroits on ne peut concevoir les mêmes espérances.

Dans la nuit de mardi à mercredi, un incendie a détruit la mégisserie de MM. Omer et Raffin, à Marcq-en-Barœul.

La perte est de 250,000 fr. dont 200,000 pour les marchandises et le matériel, et 50,000 fr. pour les bâtiments.

Il y a assurance.

Les pompes de Marcq, celles de MM. Scrive et Dansette, ont été dirigées en toute hâte sur les lieux, et grâce au zèle des travailleurs, deux ailes de l'habitation ont pu être préservées. On ignore jusqu'ici la cause de l'incendie.

Aux assises dernières, comparait le nommé M..., sous l'accusation d'homicide volontaire commis sur la personne d'un matelot. Les détails de cette affaire et les circonstances, dans lesquelles le meurtre avait été commis ne sont pas de nature à être retracés sous les yeux du public. — Le jury déclara M..., non coupable du crime qui lui était reproché, et la Cour ordonna sa mise en liberté. L'instruction avait cependant fait découvrir dans la maison de l'accusé trois chassepots, plusieurs sabres-baïonnettes et un certain nombre de paquets de cartouches. Le ministère public fut saisi de l'affaire et M..., prévenu du délit de recel d'armes de guerre, a été condamné, mercredi, par le tribunal correctionnel de Lille à trois mois de prison.

La police a dressé procès-verbal à la charge 1^{er} d'un nommé Colant Emile, peintre en bâtiment, à Lille, qui s'est livré à des voies de fait dans un estaminet de Roubaix.

2^e De Zelyvermet Ferdinand, terrassier, pour vol d'effets d'habillement au préjudice de ses compagnons de travail.

3^e De Gosseart Jean, cabaretier, rue des Longues-Haies, pour violences et tapage injurieux.

4^e Des parents de plusieurs enfants qui se sont livrés à des jets de pierres dans la rue.

5^e De Destailleurs, directeur de fabrique, pour voies de fait envers un de ses ouvriers.

THÉÂTRE DE ROUBAIX
M^{me} JUDIC, avant son départ pour Londres, a bien voulu prêter encore son concours à deux représentations qui auront lieu dimanche et lundi prochains.
Les éloges que nous pourrions adresser à cette artiste seraient superflus et nous ne ferions que répéter ce que disent toutes les personnes qui ont eu le plaisir de l'entendre.
M^{me} Judic laissera parmi nous les meilleurs souvenirs, nous n'en voulons pour preuve que les regrets causés par son départ. — A. S.

La direction générale des postes informe le public que les services des lignes des Antilles et de New-York, exécutés par les paquebots de la Compagnie générale transatlantique, seront réorganisés, à partir du mois de mai courant, ainsi qu'il est indiqué ci-bas :

1^o LIGNE DE MEXIQUE ET DES ANTILLES.
Départ de Saint-Nazaire, le 8 de chaque mois, à midi.
Ligne principale de Saint-Nazaire à Colon-Aspinwall : Fort de France, Sainte-Marthe, Colon-Aspinwall.
Lignes annexes, de Fort de France à Cayenne, Sainte-Lucie, Saint-Vincent, La Grenade, For-of-Spain, Demerari, Surinam, Cayenne.
De Fort de France à la Guadeloupe : St-Pierre, Pointe-à-Pitre, Basse-Terre.
De Fort de France à Curaçao : La Guayra, Porto-Cabello, Curaçao.

Départ de Saint-Nazaire le 14 de chaque mois, à midi.
Ligne principale de Saint-Nazaire à la Vera-Cruz : Santander, St-Thomas, La Havane, Vera-Cruz.
Lignes annexes, de St-Thomas à Colon-Aspinwall : Porto Rico, Cap-Haitien, Santiago de Cuba, La Jamaïque, Colon-Aspinwall.
De St-Thomas à Fort de France : Basse-Terre, Pointe-à-Pitre, St-Pierre, Fort de France.

2^o LIGNE DU HAVRE-BREST A NEW-YORK.
Départ de Brest, le samedi à midi, tous les 14 jours.

Du Havre à New-York : New-York.
Le départ du Havre a lieu le jeudi, avant-veille du départ de Brest.
Les départs de Brest auront lieu les samedis 13 et 27 mai, 10 et 24 juin, 8 et 22 juillet, 5 et 19 août, 2, 16 et 30 septembre, 14 et 28 octobre, 11 et 25 novembre, 9 et 23 décembre 1871.

Dernières nouvelles

Dépêches Télégraphiques
Service particulier du Journal de Roubaix.

Versailles, 18 mai.
ASSEMBLÉE NATIONALE. — Discussion du traité de paix. — Le rapporteur signale la différence avec les préliminaires de paix au sujet de l'évacuation des troupes allemandes qui est reculée jusqu'au rétablissement de l'ordre. Il espère cependant que la présence des Allemands sera abrégée, le ministre des finances ayant donné l'assurance que les premiers 1500 millions seront payés d'un coup par un seul emprunt.
Le projet de la commission propose :
Art. 1^{er}. — Ratification du traité.
Art. 2. — Acceptation de l'échange du territoire.
L'art 1^{er} est adopté à l'unanimité.
M. Chanzy et d'autres orateurs combattent l'échange.
M. Thiers s'attache à prouver que la frontière du Luxembourg ne présente aucune protection militaire et la cession ne diminue nullement notre intérêt politique, tandis que Belfort offre un puissant intérêt stratégique comme bouchant la trouée des Vosges. Belfort a encore une bien plus grande importance depuis la perte de Strasbourg.

M. Thiers, dit-on, a lutté pendant quatre heures pour obtenir Belfort avec un rayon autour; mais une place ne suffit pas dans l'époque actuelle, il faut une place capable d'appuyer une forte armée par une étendue comme Lyon. Les cantons nouveaux joints à Belfort relèvent les Vosges avec le Jura et rendent Belfort une des fortes places de l'Europe.
M. Thiers dit; M. de Bismarck convoite les terrains; bouilliers des Ardennes, seulement pour gagner les Alsaciens, et développer l'industrie rhénane; mais la France possède ailleurs des terrains miniers bien supérieurs.

M. Thiers rappelle son opposition à la déclaration de guerre et sa douleur de signer une paix pareille. Il proteste contre les calomnies et ajoute : Je dois déclarer aujourd'hui que je regarde ce traité comme le pacte le plus patriotique. Comme le dit M. Chanzy, ce ne sont pas les diplomates qui font les traités, mais les militaires.
M. Thiers dit encore : Les négociateurs ont fait leur devoir, je les couvre de ma responsabilité.

M. Thiers, en terminant, rend hommage aux défenseurs de Belfort, surtout au colonel Denfert, dont il cite une lettre montrant qu'il pense comme M. Thiers.

Les généraux Ducrot et Chabrand approuvent l'échange pour des raisons militaires.

L'article 2 est adopté par 440 votants contre 98.
L'Assemblée adopte le traité.

Paris, 18 mai, soir.
Les tranchées des Versaillais ont jusqu'à 200 pas de la porte d'Autueil.
La brèche n'est pas encore prête pour l'assaut.
Le fort Montrouge ne résiste que faiblement.
Les Versaillais fédérés ont repoussé aujourd'hui toutes les attaques des Versaillais.
Le bombardement n'est pas interrompu.
Les troupes allemandes occupent une position imposante.

Rouen, 18 mai.
Les troupes allemandes abattent du bois entre le chemin de fer et Montfermeil pour faire de grandes provisions de fascines et de galions; ils préparent tout pour le cas d'une attaque de Paris à l'est, laquelle est attendue sous peu de jours.

Beurce de Lille du 16 Mai 1871

66 ^e arrondissement	Lille 1871	Lille 1871	Lille 1871
67 ^e arrondissement	Lille 1871	Lille 1871	Lille 1871
68 ^e arrondissement	Lille 1871	Lille 1871	Lille 1871
69 ^e arrondissement	Lille 1871	Lille 1871	Lille 1871
70 ^e arrondissement	Lille 1871	Lille 1871	Lille 1871
71 ^e arrondissement	Lille 1871	Lille 1871	Lille 1871
72 ^e arrondissement	Lille 1871	Lille 1871	Lille 1871
73 ^e arrondissement	Lille 1871	Lille 1871	Lille 1871
74 ^e arrondissement	Lille 1871	Lille 1871	Lille 1871
75 ^e arrondissement	Lille 1871	Lille 1871	Lille 1871
76 ^e arrondissement	Lille 1871	Lille 1871	Lille 1871
77 ^e arrondissement	Lille 1871	Lille 1871	Lille 1871
78 ^e arrondissement	Lille 1871	Lille 1871	Lille 1871
79 ^e arrondissement	Lille 1871	Lille 1871	Lille 1871
80 ^e arrondissement	Lille 1871	Lille 1871	Lille 1871
81 ^e arrondissement	Lille 1871	Lille 1871	Lille 1871
82 ^e arrondissement	Lille 1871	Lille 1871	Lille 1871
83 ^e arrondissement	Lille 1871	Lille 1871	Lille 1871
84 ^e arrondissement	Lille 1871	Lille 1871	Lille 1871
85 ^e arrondissement	Lille 1871	Lille 1871	Lille 1871
86 ^e arrondissement	Lille 1871	Lille 1871	Lille 1871
87 ^e arrondissement	Lille 1871	Lille 1871	Lille 1871
88 ^e arrondissement	Lille 1871	Lille 1871	Lille 1871
89 ^e arrondissement	Lille 1871	Lille 1871	Lille 1871
90 ^e arrondissement	Lille 1871	Lille 1871	Lille 1871
91 ^e arrondissement	Lille 1871	Lille 1871	Lille 1871
92 ^e arrondissement	Lille 1871	Lille 1871	Lille 1871
93 ^e arrondissement	Lille 1871	Lille 1871	Lille 1871
94 ^e arrondissement	Lille 1871	Lille 1871	Lille 1871
95 ^e arrondissement	Lille 1871	Lille 1871	Lille 1871
96 ^e arrondissement	Lille 1871	Lille 1871	Lille 1871
97 ^e arrondissement	Lille 1871	Lille 1871	Lille 1871
98 ^e arrondissement	Lille 1871	Lille 1871	Lille 1871
99 ^e arrondissement	Lille 1871	Lille 1871	Lille 1871
100 ^e arrondissement	Lille 1871	Lille 1871	Lille 1871

Cours des huiles du 17 Mai

Huiles	Graines	Tourteaux
Colza	104	38
Lin	111	38
Arachide	111	38
Carthame	111	38
Maïs	111	38
Blé	111	38
Seigle	111	38
Orge	111	38
Avoine	111	38
Farine	111	38
Blé dur	111	38
Blé tendre	111	38
Seigle	111	38
Orge	111	38
Avoine	111	38
Farine	111	38
Blé dur	111	38
Blé tendre	111	38
Seigle	111	38
Orge	111	38
Avoine	111	38
Farine	111	38
Blé dur	111	38
Blé tendre	111	38
Seigle	111	38
Orge	111	38
Avoine	111	38
Farine	111	38
Blé dur	111	38
Blé tendre	111	38
Seigle	111	38
Orge	111	38
Avoine	111	38
Farine	111	38
Blé dur	111	38
Blé tendre	111	38
Seigle	111	38
Orge	111	38
Avoine	111	38
Farine	111	38
Blé dur	111	38
Blé tendre	111	38
Seigle	111	38
Orge	111	38
Avoine	111	38
Farine	111	38
Blé dur	111	38
Blé tendre	111	38
Seigle	111	38
Orge	111	38
Avoine	111	38
Farine	111	38
Blé dur	111	38
Blé tendre	111	38
Seigle	111	38
Orge	111	38
Avoine	111	38
Farine	111	38
Blé dur	111	38
Blé tendre	111	38
Seigle	111	38
Orge	111	38
Avoine	111	38
Farine	111	38
Blé dur	111	38
Blé tendre	111	38
Seigle	111	38
Orge	111	38
Avoine	111	38
Farine	111	38
Blé dur	111	38
Blé tendre	111	38
Seigle	111	3